

# ACTUALITÉS

PUBLIE LE 19/11/2020

## La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var aux côtés des commerçants du département

Les commerces du Var doivent rouvrir avant le 1er décembre

**Les commerçants souhaitent un assouplissement des règles de confinement et, plus que des aides, réclament de pouvoir travailler. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, demande que les commerces qui respectent les règles sanitaires ouvrent dès le 27 novembre.**

« Il y a quinze jours le réseau des CCI a été le premier à proposer une ouverture sur rendez-vous pour les commerces actuellement fermés, dans le cadre d'un protocole sanitaire strict, et dans l'attente d'une ouverture complète au plus vite. Le Gouvernement a considéré que la situation sanitaire ne le permettait pas, ce que nous avons alors vivement regretté », indique Pierre Goguet, président de CCI France.

Jacques Bianchi, Président de la CCI du Var, précise, « Nous devons faire confiance à la responsabilité de chacun et je fais confiance aux professionnels, qui, par respect des autres, suivront scrupuleusement les règles de sécurité qui nous sont préconisées. Chaque jour passé met en péril nos commerçants. Novembre et décembre sont les mois qui représentent jusqu'à 40 à 50% du chiffre d'affaires ».

Ainsi, les CCI demandent une ouverture le 27 novembre et que les commerçants **puissent, au plus vite, être indemnisés par un fonds dédié pour les stocks qu'ils ne pourront pas écouler**, au-delà du fonds de solidarité renforcé, dont les CCI font déjà largement la promotion dans les territoires.

Le Président Bianchi appelle également « chaque citoyen à penser aux commerces de proximité en différant ses achats ou en privilégiant les solutions numériques mises en place ».

« Nous devons également prendre en compte la situation alarmante des bars et restaurants pour lesquels l'impossibilité annoncée d'accueillir des convives en nombre pour la Saint-Sylvestre, nécessitera de nouvelles mesures d'aides de la part du Gouvernement au risque que nombre d'entre eux ferment définitivement. »

### Informations pratiques

Possibilité de référencer son commerce sur la [plateforme Géo'local 83](#), de consulter [guides, tutos et webinaires pour digitaliser son commerce, de se former au digital...](#)

- ▶ Informations disponibles sur le site de la CCI du Var > [www.var.cci.fr](http://www.var.cci.fr)
- ▶ [Cellule Appui aux entreprises](#) « allocci » > 04 94 22 81 10 - [allocci@var.cci.fr](mailto:allocci@var.cci.fr)
- ▶ Médias CCI actualisés en temps réel

### Contact :

**Sabrina Fouques, T. 04 94 22 89 67, [sabrina.fouques@var.cci.fr](mailto:sabrina.fouques@var.cci.fr)**

236, boulevard Maréchal Leclerc | CS 90008 | 83107 Toulon Cedex T. 04 94 22 80 00 | F. 04 94 22 80 01 |



RETOUR À LA LISTE

